

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 74 (1933), p. 81-90

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1933__74__81_0

© Société de statistique de Paris, 1933, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1933

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1933

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAUL RAZOUS, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 JANVIER 1933.
DISTINCTIONS HONORIFIQUES.
NÉCROLOGIE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
RAPPORT DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATION DE M. GEORGES ROYOT : "LES MOUVEMENTS INTERNATIONAUX DE CAPITAUX".

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAUL RAZOUS, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. Paul Razous, Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 JANVIER 1933.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 18 janvier 1933, inséré dans le *Journal* de février.

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

M. le Président signale qu'il a été heureux de relever, dans les récentes promotions de la Légion d'honneur, le nom de notre collègue : M. GOBLET (Y.-M.), nommé chevalier.

D'autre part, il signale l'obtention par notre collègue, M. Alfred CORMIER, de la Médaille d'honneur du travail.

Au nom de la Société, il leur adresse des félicitations.

NÉCROLOGIE.

M. le Président fait part à la Société du décès de nos collègues :

M. FLEURY (Émile), membre agrégé de l'Institut des Actuaire français, directeur adjoint de l'Union (Société d'Assurances sur la Vie);

M. GODARD (Edmond), réassureur-conseil.

M. le Président exprime tous les regrets que doit causer à la Société de Statistique le décès de M. Émile Fleury, qu'une cruelle maladie a ravi à l'affection des siens le 18 janvier dernier.

Sorti de l'École Polytechnique en 1898, il fut admis comme membre de l'Institut des Actuaire français en 1900. D'abord actuaire et puis sous-directeur du Phénix, il avait été en 1929 nommé directeur adjoint de la Compagnie l'Union; il était également membre correspondant des Associations d'Actuaire d'Angleterre de Belgique, de Suisse, et secrétaire du Comité permanent des Congrès internationaux d'Actuaire.

Entré à la Société de Statistique en 1927, il y a fait d'intéressantes communications. Il fortifiait aussi cette union des deux branches scientifiques : l'Actuariat et la Statistique qui se complètent pour rendre de plus en plus précises la technique des Assurances et des opérations financières.

Parmi les ouvrages qu'il a publiés, nous citerons le « Commentaire pratique et critique de la loi du 5 avril 1928 sur les Assurances sociales ».

M. Émile Fleury était chevalier de la Légion d'honneur.

Qu'il me soit permis, au nom de vous tous, d'adresser à sa famille si cruellement éprouvée, ainsi qu'à celle de notre collègue, M. Godard, nos très respectueuses condoléances.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que la candidature présentée à la dernière séance n'a soulevé aucune objection. En conséquence, M. MARTY (Georges) est nommé membre titulaire.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu, pour la Société, les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. GODARD (J.), docteur en médecine, 9, rue Lobineau (VI^e), présenté par MM. Moine et Barriol.

M. LE GUELLEC (Yves), ancien élève de l'École Polytechnique, chef du Service de Crédit Immobilier à la Société « Foncia », 10, avenue Stéphane-Mallarmé (XVII^e), présenté par MM. Benisti et Barriol.

M. NAVACHINE (Dimitri), économiste, 28, rue Michel-Ange (XVI^e), présenté par MM. Darmois et Bunle.

M. HAMON (Pierre-Georges), 1, rue de l'Université, présenté par MM. Georges-Marie Hamon, Georges Hamon et Barriol.

Conformément à l'usage il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRESENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu, pour la Société, un certain nombre d'ouvrages dont la liste complète sera insérée dans un prochain numéro du *Journal*.

Il fait une mention spéciale de l'ouvrage suivant :

La Comptabilité des Caisses primaires d'assurances-vieillesse, par notre collègue M. Georges LE MARCHAND.

Il attire à nouveau l'attention de nos collègues sur la date de la séance d'avril, 12 avril (2^e mercredi).

RAPPORT DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 de notre règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leur rapport sur le

bilan au 31 décembre 1932, les comptes de l'exercice écoulé et le budget pour 1933.

M. le Président donne la parole à M. TRIGNART pour la lecture de son rapport.

M. MOINE, rapporteur de la Commission des Fonds et Archives étant grippé, M. le Président prie le Secrétaire général de donner lecture du rapport.

Ces rapports sont insérés dans le présent *Journal*.

M. le Président remercie le trésorier et le rapporteur de la Commission des Fonds et Archives, propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. GEORGES ROYOT : « LES MOUVEMENTS INTERNATIONAUX DE CAPITAUX ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Georges ROYOT pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du *Journal*.

M. le Président remercie M. Georges ROYOT de son brillant exposé et ouvre la discussion.

MM. POTUT, GUILLAUME et LESCURE prennent successivement la parole et présentent des observations qui seront insérées à la suite de la communication.

La séance est levée à 22 h. 55.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
Paul RAZOUS.

II

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU NOM

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

Par M. Marcel MOINE

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Votre Commission des Fonds et Archives réunie le 1^{er} février courant a, conformément au règlement intérieur de la Société, procédé à l'examen de la situation financière. Après lecture de son rapport, notre excellent collègue, M. Trignart, trésorier de la Société de Statistique de Paris, nous a présenté les comptes de l'exercice 1932, lesquels sont tenus avec une méthode si scrupuleuse qu'il nous est très agréable de lui rendre un juste et mérité hommage.

Puis, les titres en portefeuille nous ont été présentés en certificats nominatifs et leur contrôle nous permet de certifier que les résultats sont conformes aux chiffres qui vous sont annoncés et nous vous demandons de bien vouloir donner *quitus* au trésorier pour sa gestion de 1932.

Le projet de budget de 1933, tel qu'il est présenté par votre trésorier, a été considéré avec prudence tant dans la prévision des recettes que dans celle des dépenses et nous pouvons espérer que, malgré l'incertitude des temps présents, l'équilibre prévu deviendra une réalité.

Les fluctuations annuelles du budget, considérées par rapport à leur ensemble, ne présentent pas d'écarts sensibles et si certains chapitres font observer une décroissance de recettes : vente du journal et subventions, il en est d'autres qui sont heureusement en accroissement : les cotisations et le revenu des fonds.

Par contre, si les dépenses qui incombent au *Journal* ont sensiblement augmenté en 1932, ce fait est imputable au volume des travaux publiés et pour lesquels nous adresserons à notre éminent secrétaire général notre sincère reconnaissance, ayant constaté que ces dépenses doivent se stabiliser durant l'exercice en cours.

Il est un point sur lequel nous devons insister, comme nombre des rapporteurs qui nous ont précédé, c'est l'intérêt que nous attachons au paiement régulier des cotisations. Celles-ci constituent, en effet, plus de la moitié des recettes prévues au budget et sans elles, je crois qu'il serait difficile de fournir à notre Société la trésorerie qui lui est indispensable pour en assurer sa vitalité.

C'est ainsi que, comme suite à ce qui précède, nous vous demandons d'approuver les comptes de 1932 et de donner votre acceptation sur le projet de budget de 1933.

RAPPORT DU TRÉSORIER
SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE 1932
LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1932
LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1933

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

Les dispositions de l'article 24 de notre règlement intérieur prévoient, pour la séance de février, la reddition des comptes de l'exercice écoulé, et la présentation du budget de l'année en cours : je viens me conformer à cet usage.

1^o *Comptes de l'exercice 1932, et situation financière à la clôture de l'exercice.*

A. — *Trésorerie* (tableau A).

Les recettes réelles donnent.	48.255 ^f 45
comprenant :	
Les recettes à affecter au capital libre (cotisations, journal, revenus libres, subventions)	40.273 ^f 40
Les recettes à affecter aux comptes spéciaux (rachats partiels ou totaux, revenus réservés, sommes reçues en 1932 pour 1933).	7.982 05
Les dépenses réelles, qui affectent toutes le capital libre, atteignent.	46.454 75
L'excédent global des recettes sur les dépenses est de.	<u>1.800 70</u>

B. — *Situation générale.*

Elle s'obtient en ajoutant aux opérations financières les mouvements résultant des virements intérieurs. Ceux-ci sont consignés dans le tableau B.

La résultante des opérations de trésorerie et de virements, ainsi que les modifications qu'elles apportent au passif du bilan à fin 1931, pour aboutir au passif du bilan de 1932, sont consignées dans les deux petits tableaux ci-dessous :

Ensemble des opérations de 1932.

COMPTES DU BILAN	TRÉSORERIE		VIREMENTS		RÉSULTATS NETS	
	+	-	+	-	+	-
Rachats totaux	1.150 »	»	1.800 »	1.650 »	1.300 »	»
Annuités de rachats	2.100 »	»	300 »	1.800 »	720 »	»
Revenus réservés.	1.547 85	»	»	»	1.547 85	»
Sommes reçues en 1931 pour 1932.	»	»	»	1.850 »	»	1.850 »
Sommes reçues en 1932 pour 1933.	3.124 20	»	3.140 »	»	3.124 20	»
Capital libre.	»	6.181 35	»	»	»	3.041 35
	7.982 05	6.181 35	5.300 »	5.300 »	6.692 05	4.891 35
Augmentation	1.800 70		»		1.800 70	

*Du bilan de 1931 au bilan de 1932.
(Variations du passif.)*

COMPTES	A FIN 1931	EN 1932		A FIN 1932
		+	-	
Capital des legs	56.197 35	»	»	56.197 35
Réserve des cotisations	61.075 »	1.300 »	»	62.375 »
Annuités de rachats	3.815 »	720 »	»	4.535 »
Revenus des legs.	29.553 06	1.547 85	»	31.100 91
Sommes reçues en 1931 pour 1932	1.850 »	»	1.850 »	»
Sommes reçues en 1932 pour 1933	»	3.124 20	»	3.124 20
Capital libre.	78.366 28	»	3.041 35	75.324 93
	230.856 69	6.692 05	4.891 35	232.657 39

A l'actif, les variations résultent des encaissements et décaissements courants, et de la consolidation en titres des sommes à mettre obligatoirement en réserve en 1932, ou dont on pouvait disposer partiellement à fin 1931.

Les disponibilités sont faibles (Caisse : 424^f 95, chèques postaux : 108^f 79) mais cela provient de ce que, de même que mes prédécesseurs, je me suis attaché à dégager notre Société de toute dette extérieure.

J'espère, du reste, que l'exercice 1932 n'a pas dit son dernier mot au sujet des recettes, et qu'une partie de la diminution du capital libre, constatée à fin 1932, sera comblée en 1933.

Le portefeuille a donné lieu aux opérations suivantes :

<i>Augmentation.</i> — Achat de 10 Communales 1931-1932 et complément de versement sur les Communales achetées en 1931	9.264 ^f 20
<i>Diminution.</i> — Remboursement, au prix d'achat ou au cours minimum de 1930, de :	
1 Orléans 3 %	374 ^f
1 Est algérien 3 %	335
1 Ville de Paris 1919	277
	} 986 »
Augmentation nette en 1932	<u>8.278 20</u>
Portefeuille à fin 1931	223.845 45
Portefeuille à fin 1932	<u><u>232.123 65</u></u>

Pour en terminer avec le portefeuille, je dois signaler que son estimation, au cours de fin 1932, se traduit, par rapport aux prix d'achats et aux cours de 1930, par une plus value de 6.600 francs sur certains titres, et une moins value de 20.800 francs sur certains autres, soit 14.200 francs de moins value nette.

Comme nous n'avons pas actuellement de réalisations à envisager, attendons patiemment les remboursements et les jours meilleurs : nous en profiterons alors pour réévaluer alors notre portefeuille.

2° Budget 1933.

Les variations prévues pour le capital libre n'appellent aucune observation spéciale : elles ont été étudiées avec soin, mais elles sont appelées à subir le sort de beaucoup de prévisions : la réalité les modifie sensiblement.

Souhaitons que ce soit dans un sens favorable au développement de nos travaux.

BUDGET 1933

VARIATIONS PRÉVUES POUR LE CAPITAL LIBRE

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses.</i>	
A. — Recettes intérieures :		Administration :	
Cotisations reçues ou à recevoir en 1933	23.500 ^f	Secrétariat général	4.500 ^f
Vente du journal	7.000	Convocations	2.000
Intérêts non réservés	8.600	Trésorerie	2.500
			} 9.000 ^f
B. — Subventions :		Journal :	
Instruction publique	750 ^f	Impression	30.000
Agriculture	1.500	Rédaction	1.000
Travail et Prévoyance sociale	650	Annuaire	2.300
Ville de Paris	500	Dépenses diverses	700
Conseil général	500		
	} 3.900		
Ensemble des recettes	<u><u>43.000^f</u></u>	Total des dépenses égal aux recettes	<u><u>43.000^f</u></u>

EXERCICE 1932

Résumé des opérations comptables concernant le capital libre.

TRÉSORERIE

Recettes.

	1931	1932
R. Cotisations	19.833 ^f 50	22.421 ^f 50
Journal	8.458 25	5.925 80
Revenus (coupons et primes).	7.867 13	8.501 10
Subventions	6.175 »	3.425 »
Totaux	<u>42.333 88</u>	<u>40.273^f 40</u>

Dépenses.

R. Administration	7.501 ^f 30	7.545 ^f 75
D. Journal	28.347 02	36.101 90
Annuaire.	1.861 30	2.307 10
Dépense exceptionnelle.	—	500 »
Totaux	<u>37.709 62</u>	<u>46.454^f 45</u>

R-D. 4.624 26 — 6.181 35

Virements à ajouter :

Sommes provenant de l'exercice précédent	1.069 50	1.490 »
Provision pour médaille Bourdin.	108 »	—
Retour au capital libre de rachats par suite de décès.	1.500 »	1.650 »
Totaux	<u>+ 7.301^f 76</u>	<u>— 3.041 35</u>

Bilans aux 31 décembre 1931 et 1932.

<i>Actif.</i>		<i>Passif.</i>	
1931	1932	1931	1932
Portefeuille des legs	56.197 ^f 35	56.197 35	56.197 35
Portefeuille libre	167.648 10	175.926 30	166.910 »
Caisse	2.867 30	424.95	31.100 91
Chèques-post.	4.143 94	108 79	3.124 20
Totaux.	<u>230.856 69</u>	<u>232.657 39</u>	<u>232.657 39</u>
		Capital des legs.	56.197 35
		Rachats terminés ou en cours	64.890 »
		Revenus réservés	29.553 06
		Recettes pour l'année suiv.	1.850 »
		Capital libre.	78.366 28
		Totaux.	<u>230.856 69</u>

RECETTES

1° Recettes à affecter au capital libre :

Cotisations . . .	{ Membres titulaires 22.241,50	} 22.421,50
	{ Membres correspondants 180 »	
Journal	Abonnements, ventes au numéro, tirés à part, publicité. 5 925,80	
Produits des placements de fonds	{ Intérêts non réservés et primes de remboursement 8.501,10	
Subventions. . .	{ Instruction publique 1932. 750 »	} 3.425 »
	{ Agriculture 1932 1.500 »	
	{ Ville de Paris 1932 »	
	{ Conseil général de la Seine 1932. 500 »	
	{ Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale 1932. 675 »	
TOTAL des recettes libres.		40.273,40

2° Recettes des comptes spéciaux :

Rachats .	Rachats totaux : 2 à 575 fr. 1.150 »	} 3.310 »
Annuités de rachat : 18 à 120 fr.	2.160 »	
Intérêts réservés.	{ Legs Mercet 253,80	} 1.547,85
	{ — Coste 1.258,05	
	{ — Bourdin. 36 »	
Sommes recues en 1932 pour 1933	{ Titulaires 1.213,50	} 3.124,20
	{ Annuités de rachat 240 »	
	{ Rachats 575 »	
	{ Coupons 1.095,70	
TOTAL des recettes réelles.		48.255,45

3° Recettes d'ordre : Mouvements entre la caisse, le portefeuille et les chèques postaux	30.700,20
TOTAL général des recettes	78.955^r 65

B. — VIREMENTS

MOTIFS	MONTANT des virements
a) Sociétaires ayant terminé leur rachat	1.800 »
b) Annuités de rachats reçues en 1931 pour 1932	360 »
c) Cotisations reçues en 1930 et 1931 pour 1932.	1.490 »
d) Décès de sociétaires rachetés.	1.650 »
	5.300 »

C. — BILAN AU

ACTIF

Portefeuille : (Les titres figurent, soit au prix d'achat, soit au cours minimum de 1930.)

Titres en représentation des legs	36 francs de rentes 3 % perpétuelle.	997,60	} 56.197,35
	1/4 Ville de Paris 1898 2 1/2 %	79,25	
	4 Communales 1892 2,60 %	1.420 »	
	20 — 1931-1932 4 %	19.014,20	
	10 P.-L.-M. Régime 1921 5 %	9.020 »	
	21 — — 3 %	6.020,55	
	64 — — 3 %	18.349,75	
4 Sud-France 3 %	1.296 »		
Titres sans affectation spéciale.	26 Indochine 1899 3 1/2 %	9.308 »	} 232 123,65
	2 Ville 1910 3 %	590 »	
	29 Est 3 % Ancien régime	9.068,30	
	2 — 3 % Régime 1921	584 »	
	10 P.-L.-M., 6 % Régime 1921.	3.630 »	
	101 — 5 % —	91.102 »	
	42 Orléans 3 % Ancien régime.	15.708 »	
109 Est-Algérien 3 %	36.515 »		
25 Indochine et Yunnan 3 %	8.125 »		
4 Sud-France 3 %	1.296 »		
Disponibilités	{ Caisse. Espèces en caisse	424,95	
	{ Chèques postaux. En compte	108,79	
Divers.	{ Numéros du Journal en magasin (mémoire).	»	
	{ Sociétaires en retard (mémoire).	»	
TOTAL.		232.657,39	

DÉPENSES

1^o Dépenses à imputer au capital libre :

Adminis- tration.	{	Secrétariat général : correspondance, frais de bureau etc.	3.984,80	} 7.545,75
		Impressions diverses : convocations, cartes	2.002,40	
		Trésorerie et archives { Frais de recouvrement et de bureau et menus frais	1.558,55	
Journal	{	Impression et frais d'envoi	35 127,40	} 36.101,90
		Rédaction	974,50	
Annuaire. Impression et frais d'envoi			2.307,10	
Dépense exceptionnelle : souscription Arthur Fontaine			500 »	

TOTAL des dépenses incombant au capital libre 46.454,75

(L'excédent des dépenses sur les recettes du capital libre ressort à [46.454,75 — 40.273,40] = 6.181,35).

2^o Dépenses des comptes spéciaux »

3^o Dépenses d'ordre : Mouvements entre la Caisse, le Portefeuille et les chèques postaux 30.700,20

TOTAL général des dépenses. 77.154,95

Excédent général des recettes sur les dépenses (78.955,65 — 77.154,95 = 1.800,70)

DE 1932

COMPTES TOUCHÉS	
en augmentation	en diminution
Réserve des cotisations rachetées . . . 1.800 »	Versements sur rachats en cours . . . 1.800 »
Versements en cours de rachat. 360 »	Sommes reçues en 1930 et 31 pour 1932 } 1.850 » { 360 »
Capital libre. 1.490 }	— — — — — } 1.490 »
Capital libre. 1.650 }	Réserve des cotisations rachetées . . . 1.650 »
	5.300 »
	5.300 »

31 DÉCEMBRE 1932

PASSIF

Capital des legs sui- vants	{	Legs Bourdin	997,60	} 56.197,35
		— Bresson.	805 »	
		— Hancock	3.000 »	
		— Levasseur	1.000 »	
		— Coste.	41.934,75	
	{	— Mercet	8.460 »	
Réserve des cotisations rachetées	{	1 à 1.800 fr.	1.800 »	} 62.375 »
		1 à 1.300 fr.	1.300 »	
		1 à 800 fr.	800 »	
		96 à 300 fr.	28.800 »	
		5 à 450 fr.	2.250 »	
		4 à 475 fr.	1.900 »	
Versements sur rachats en cours	{	35 à 575 fr.	20.125 »	} 4.535 »
		9 à 600 fr.	5.400 »	
Provision pour médaille Bourdin	{	1 à 95 fr.	95 »	} 4.535 »
		37 à 120 fr.	4.440 »	
Intérêts des legs	{		72 »	} 31.100,91
		Coste.	25 674,75	
Sommes reçues en 1932 pour 1933	{	Mercet	5.354,16	} 3.124,20
		Cotisations	1.213,50	
		Annuités	240 »	
		Rachats	575 »	
Fonds sans affectation spéciale comprenant	{	Coupons	1.095,70	} 75.324,93
		à fin { Attribution à la Société d'une partie du legs Giffard	22.000 »	
		1931 { Indemnité pour incendie des collections du journal	20.580,22	
		{ Excédents annuels des recettes sur les dépenses	35.786,06	
en 1932	{	Excédent des dépenses sur les recettes (voir trésorerie).	— 6.181,35	} — 3.041,35
		Attributions venant des virements	3 140 »	
Cotisations à percevoir des sociétaires en retard (mémoire)			»	
TOTAL			232.657,39	

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1929 A 1932

	1918	1929	1930	1931	1932
A. — Situation financière.					
Avoir au 1 ^{er} janvier	163.226 71	167.491 36	188.688 86	217.884 61	230.856 69
Cotisations	5.050 »	19.486 50	18.821 50	19.833 50	22.421 50
Abonnements, ventes, publicité	1.527 75	7.445 »	10.560 60	8.458 25	5.925 80
Revenus des valeurs libres	3.453 32	6.404 01	8.531 51	7.867 13	8.501 10
Subventions	3.360 »	4.475 »	1.850 »	6.175 »	3.425 »
Participation aux dépenses de la Société		6.027 50	»	»	»
Rachats et annuités	1.320 »	9.390 »	8.985 »	4.950 »	3.310 »
Revenus des legs	2.047 68	1.495 20	1.547 84	1.547 82	1.547 85
Recettes exceptionnelles ou anticipées	»	1.637 »	28.545 »	1.850 »	3.124 20
	16.758 75	56.360 21	78.841 45	50.681 70	48.255 45
	179.985 46	223.851 57	267.530 31	268.566 31	279.112 14
Administration	3.362 30	5.856 96	6.776 65	7.501 30	7.545 75
Journal	9.191 51	27.634 60	28.575 83	28.347 02	36.101 90
Annuaire	276 40	1.611 15	1.729 55	1.861 30	2.307 10
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	2.416 65	60 »	17.563 67	»	500 »
	15.246 86	35.162 71	49.645 70	37.709 62	46.454 75
Avoir au 31 décembre	164.738 60	188.688 86	217.884 61	230.856 69	232.657 39
Caisse (et bons D. N. de 1929 à 1931)	3.403 38	15.754 30	1.315 65	2.867 30	424.95
Chèques postaux	»	166 59	5.823 51	4.148 94	108.79
Portefeuille	161.335 22	172.767 97	210.745 45	223.845 45	232.123 65
Avoir net	164.738 60	188.688 86	217.884 61	230.856 69	232.657 39

B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.

Membres d'honneur	1	2	2	3	2
Membres titulaires } à vie	106	136	147	149	149
Membres titulaires } non rachetés	239	527	543	575	562
Membres honoraires associés	70	44	43	42	43
Membres correspondants	31	7	7	7	6
TOTAUX	447	716	742	776	762